

OSCE Human Dimension Implementation Meeting**In support of Working session 3 : Freedom of Media/ 11 septembre 2018****La liberté de la presse ne doit pas limitée par des impératifs de sécurité nationale**

Mon nom est Basile Ader. Je suis spécialiste du droit de la presse et Vice-Bâtonnier du barreau de Paris dont je représente les quelques 30 000 avocats.

J'ai une question à vous poser en ce qui concerne le thème de cet après-midi : n'est-il pas du rôle du journaliste de surveiller que les décisions prises dans l'intérêt de la sécurité nationale le sont effectivement, et ne camouflent pas en réalité de basses œuvres et manœuvres politiques ?

Ne peut-on, dans un Etat démocratique adulte, faire confiance aux journalistes professionnels pour attendre d'eux qu'ils ne révèlent pas, s'ils venaient à en connaître, des informations touchant effectivement au secret-défense ?

On observe un peu partout en Europe, notamment après les divers attentats terroristes, que le spectre des informations touchant prétendument à la sécurité nationale est de plus en plus large, au point que les journalistes ne sont plus toujours en mesure de dénoncer les atteintes qui sont commises à l'encontre des libertés individuelles par les autorités judiciaires ou policières.

La lutte contre le terrorisme est trop souvent le prétexte à un recul des garanties démocratiques qui ont été acquises de haute lutte.

L'OSCE devrait recommander et promouvoir que tous ses Etats membres instaurent un régime légal permettant, en plus du principe du secret des sources, un droit d'accès des journalistes à toutes les informations que ceux-ci estiment utiles de reconnaître pour jouer le rôle que la cour européenne des droits de l'homme leur reconnaît : celui de chien de garde de la démocratie.

Laisser les journalistes accéder à l'information est le meilleur moyen de restaurer la confiance des populations dans leurs gouvernants. C'est surtout le meilleur moyen de mettre à bas tous les « complotismes » et *fake news* que l'Internet charrie tous les jours. Les journalistes bien informés sont aussi l'unique rempart pour lutter efficacement pour lutter contre les propagandistes. Les journalistes sont encadrés par une déontologie et sont pleinement responsables.

Le Barreau de Paris est toujours soucieux que la plus grande liberté d'expression et de contrôle des journalistes soit préservée car c'est l'unique moyen de dénoncer efficacement les atteintes qui peuvent être causées aux libertés publiques et individuelles en particulier en matière judiciaire en matière de présomption d'innocence de détention arbitraire de dérives policières, etc. C'est pourquoi les avocats sont naturellement très proches des journalistes dans la place centrale qu'ils occupent dans un Etat démocratique. La sécurité nationale est aujourd'hui trop souvent le prétexte pour les empêcher de faire leur travail. Comme cela a été souvent le cas dans l'histoire.